

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 8 décembre 2022

Objet : Ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil d'administration de l'Université qui se tiendra le :

Jeudi 15 décembre 2022 à 14h00
Salle 201 de la Maison de l'Université

L'ordre du jour est le suivant :

1. Préambule

1.1 Présentation des procès-verbaux des séances des 27 juin et 7 juillet 2022 (**vote**)

2. Délibérations, informations et débat d'orientation général

2.1 Ressources humaines

2.1.1 Congé pour projet pédagogique (**vote**)

2.2 Formation et vie universitaire

2.2.1 Politique d'établissement en matière d'exonération et de remboursement des droits d'inscription (droits nationaux) pour l'année universitaire 2023-2024 (**vote**)

2.2.2 Critères généraux d'examen des vœux et attendus locaux en BUT 1 et Licence 1 pour l'année universitaire 2023-2024 (**vote**)

2.2.3 Modalités d'admission en Master pour l'année universitaire 2023-2024 : critères généraux d'examen des candidatures, attendus et capacités d'accueil (**vote**)

2.2.4 Fermeture du parcours B-BUT informatique-IUT Laval (**vote**)

2.3 Recherche, valorisation et innovation

2.3.1 Dispositif de mobilité des doctorants en co-tutelle internationale de thèse pour l'année 2023 (**vote**)

- 2.3.2 Dispositif de mobilité internationale entrante pour l'année 2023 **(vote)**
- 2.3.3 Dispositif de bourses d'aides à la mobilité internationale dans le cadre du projet EUR « IAGS » pour l'année 2023 **(vote)**
- 2.3.4 Dispositif de bourses d'accueil pour chercheur invité (BACI) pour l'année 2023 **(vote)**

2.4 Thématiques transverses

- 2.4.1 Budget initial 2023 **(vote)**
- 2.4.2 Modalités de prise en charge des déplacements des personnes missionnées par l'établissement **(vote)**
- 2.4.3 Marché des commissaires aux comptes **(vote)**
- 2.4.4 Plan de sobriété énergétique **(vote)**
- 2.4.5 Conventions, subventions, tarifs, cotisations, dons **(vote)**
- 2.4.6 Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président **(information)**

2.4.6.1 Conventions

2.4.6.2 Subventions

2.4.6.3 Cotisations

3. Questions diverses

*Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) au plus tard le **12 décembre 2022**.*

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pascal LEROUX



Pour le Président de l'Université
et par délégation
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Vincent BARRE